

Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band: 4 (1946)
Heft: 2

Artikel: Entreprise privée et économie planifiée, compromis ou synthèse
Autor: Crowther, Geoffrey
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entreprise privée et économie planifiée, compromis ou synthèse¹

par GEOFFREY CROWTHER

Directeur et rédacteur en chef de « The Economist »

Voilà bientôt plus de quatorze ans que le monde est livré à une lutte à mort. Vous voyez que je n'en fixe pas le début en septembre 1939, lors de l'attaque d'Hitler contre la Pologne, ni même au moment où Mussolini envahit l'Ethiopie, en octobre 1935, mais bien en septembre 1931. C'est à ce moment-là, en effet, qu'il devint clair que l'effort immense de reconstruction d'après la guerre de 1914-1918 avait échoué.

La Conférence de la paix de 1919 tenta de faire revivre le dix-neuvième siècle, plus précisément, d'ériger un ordre social plus conforme aux idéaux de ce siècle qu'à ses mœurs. Sur le plan politique, on voulait une organisation d'Etats libéraux, démocratiques et nationaux, à régime parlementaire, jouissant en commun d'une égale souveraineté sous l'égide du droit des gens ; sur le plan économique, on désirait un régime fondé sur le principe de la liberté de l'entreprise privée, où le commerce extérieur aurait été, autant que possible, libre de tout contrôle et appuyé sur un étalon-or solide et universel.

La réalisation de ces deux idées connexes échoua misérablement dans l'espace du même mois, à dire vrai, le même jour, puisque c'est le 21 septembre 1931 que la livre sterling se détacha de l'étalon-or et que les seigneurs de la guerre japonais provoquèrent « l'incident chinois », premier défi manifeste, délibéré et couronné de succès, jeté à la Société des Nations.

Dès lors le monde a été en guerre, une guerre qui oppose deux conceptions de vie. Le monde progressera-t-il en suivant les voies de la liberté, de la tolérance et de la paix, ou au contraire ceux de

¹ Nous avons traduit, à l'intention des lecteurs qui n'ont pas eu l'occasion de l'entendre, la remarquable conférence de M. G. Crowther, prononcée à Lausanne, en date du 22 février, sous les auspices de la Société d'Etudes économiques et sociales.

la contrainte, de l'arbitraire et de la force ? Tel est l'enjeu de la lutte. Elle se poursuit encore, seule la phase militaire en est achevée. Mais, si nous avons désarmés nos ennemis, quelles idées l'emporteront, les leurs ou les nôtres ? Nous connaissons leurs idées, mais qu'en est-il des nôtres ?

C'est, je pense, en posant cette question, que le contraste entre cette guerre et la dernière est éclairé le plus crûment : quelles sont donc nos idées ? Nous le savions cette fois-là. Nous achevions définitivement la réalisation d'un glorieux programme. La guerre de 1914-1918 n'était là que pour nous permettre de faire sortir le bien du mal et nous offrir l'occasion de mettre enfin un terme à cette besogne qui avait retenu pendant plus d'un siècle les démocraties occidentales. Mais nous doutons aujourd'hui de ce qui faisait notre certitude d'alors. Qui d'entre nous peut bien, en toute sincérité, affirmer qu'il croit que notre victoire militaire va sauver le monde en assurant l'établissement de la démocratie, ou simplement en assurant l'établissement de quelque chose ? Il en sera peut-être ainsi ; peut-être éviterons-nous quelques-unes de nos bévues de la dernière guerre, peut-être serons-nous plus près de réussir. Je ne suis pas pessimiste, mais je veux dire que nous n'en avons plus l'absolue certitude ; il nous manque notre confiance d'il y a vingt-cinq ans, nous ne croyons plus, comme alors, posséder la clé à tous les maux de la terre, c'est-à-dire une formule éprouvée et reconnue dont nous sachions qu'elle donne la solution des problèmes de l'avenir.

Cette attitude sceptique des nations occidentales n'est ni du cynisme, ni un manque de hauteur de vues. Je ne crois pas qu'il soit le fruit d'un défaut de confiance en nous-mêmes ou en notre faculté d'adaptation. La crise mondiale nous a simplement surpris alors que nous étions dépourvus de toute foi. Nous vivons une de ces époques où les fondements des croyances antérieures s'écroulent. Dégageant une chaleur et une fumée intenses, une mystérieuse réaction chimique se poursuit, d'où il sortira en fin de compte un composé nouveau que nous ne connaissons pas encore.

Une époque vieillie se meurt ; en fait, elle a déjà succombé, tuée dans les batailles de ces six dernières années. Sans doute aucun, une ère nouvelle naît qui nous est encore inconnue. Sans exagérer, je crois pouvoir affirmer que nous sommes au seuil d'un siècle nouveau. Il existe un cycle, dans l'histoire humaine qui

porte sur une période d'un siècle. Une fois tous les cent ans, une nouvelle direction, une nouvelle doctrine, un nouveau système entraîne les affaires des hommes, système qui pour un temps se développe et prospère ; puis, graduellement, il devient la proie de contradictions internes ; celles-ci amorcent un conflit qui est à l'origine d'un nouveau siècle. Mais ces siècles-là ne sont pas ceux du calendrier : ils débutent dans les années quarante ou cinquante. La Renaissance, qui commença aux environs de 1450, en est un exemple. La nouvelle doctrine qu'elle apporta engendra aussitôt la Réforme et ses luttes et les guerres de religion, d'où sortit, en Angleterre, avec l'avènement d'Elisabeth, la Paix d'Augsbourg en Allemagne, en France, le Traité de Cateau-Cambrésis, la nouvelle conception de l'Etat national, souverain au point de vue politique et religieux. Elle fleurit quelque temps, jusqu'au moment où éclata, avec les grandes guerres civiles d'Angleterre, de France et d'Allemagne, l'inévitable conflit ; il s'agissait de savoir qui contrôlerait l'Etat souverain. A leur tour, ces guerres prirent fin, en Allemagne en 1648, en Angleterre en 1660, en France en 1661. Au siècle suivant, l'évolution politique est moins apparente, mais, en un certain sens, la transformation est plus décisive. On place généralement le début de la révolution industrielle autour de 1740 et c'est à peu près à la même époque que s'épanouit la nouvelle doctrine de la Liberté et des Droits de l'Homme. Les grandes luttes de la Révolution française éclatèrent de bonne heure et se prolongèrent tardivement puisque la réaction parut l'emporter encore en 1815. Il faut atteindre les années 1840 pour que s'ouvre véritablement l'ère libérale à laquelle nous assimilons aujourd'hui le dix-neuvième siècle. Elle, aussi, eut son âge d'or, souffrit de contradictions internes, puis s'éteignit dans un grand conflit de portée mondiale qui prit fin, prétendument en 1918, pour se rallumer vingt ans plus tard. Et aujourd'hui, une fois de plus, nous vivons les années quarante tandis que la bombe atomique est là pour nous rappeler qu'un nouveau siècle commence.

J'ignore si ce siècle sera meilleur ou pire que le précédent, mais je sais qu'il sera autre ; et je sais aussi que le progrès ou le recul qu'il marquera dépendra pour une très large part de la conscience que nous aurons de notre vocation, du zèle et de l'enthousiasme dont nous ferons preuve, nous enfants de ce siècle nouveau, en proclamant les fondements de cette époque nouvelle. Pour moi, le

vingtième siècle aspire ardemment à retrouver une foi ; il est prêt à en suivre les prophètes, mais ils ne se sont pas encore levés, du moins pas de ce côté de la barrière. Il me semble que, malheureusement, nos ennemis sont arrivés mieux que nous à exprimer les idées du vingtième siècle. Le nazisme, nous l'avons appris, est une foi qui convient à la jeunesse et un peu de ce fanatisme qui attachait ces jeunes allemands dupés à leur Führer, donne à croire que ce dernier avait mieux saisi l'esprit de ce siècle que nos propres dirigeants. Consolons-nous en pensant que, comme déjà auparavant, le mauvais aspect des nouvelles idées a été manifesté en premier lieu, que les vices du siècle nouveau sont apparus avant ses vertus.

S'il en est véritablement ainsi, hâtons-nous d'autant plus. Si quelque chance nous est donnée de gagner la course qui décidera de l'esprit appelé à présider aux destinées du vingtième siècle, il nous faut faire valoir notre point de vue. Quel sera donc, selon nous, cet esprit ? Certains vont répétant qu'il doit être tout nouveau, qu'il faut briser totalement avec ce qui précède. Certes, rarement avons-nous vu une époque comme la nôtre où le caractère des événements et la tournure des esprits ait poussé si fortement à briser avec le passé et à réclamer une ère nouvelle. Je n'ai rien contre cette aspiration, bien plus, tout ce que je viens de dire ne fait que l'appuyer. Mais j'affirme que nous courrons de très réels dangers si notre seul souci est de répondre à ce besoin de nouveauté.

Permettez-moi d'illustrer cette thèse, point central de mon exposé de ce soir. L'historien anglais, le professeur E.-H. Carr, soutient, dans son ouvrage extrêmement suggestif *Conditions of Peace* que trois doctrines fondamentales furent celles du dix-neuvième siècle : en matière politique, la démocratie libérale ; en matière économique, le libéralisme ; en matière internationale, la souveraineté nationale. Il va plus loin en affirmant qu'elles sont mortes toutes trois, ou du moins inutiles au vingtième siècle. Cette façon de voir est peut-être exacte. S'ils doivent nous être de quelque utilité aujourd'hui, ces trois glorieux principes seront nécessairement l'objet de telles modifications que c'est à peine si l'on pourra les affubler de leurs noms d'autrefois. Il y a là peut-être une exagération ; c'en est une en tout cas de sonner le glas de la démocratie, du libéralisme économique et de la souveraineté

nationale. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le cours de notre temps s'oppose très fortement à ces principes qui, tous les trois sur la défensive, ne sont guère aptes à servir de matériel pour une contre-attaque idéologique.

Jusqu'ici, je ne peux que me rallier très sincèrement aux vues de M. le professeur Carr. Mais alors, quelles sont les antithèses de ces trois principes? Quels sont non seulement les arguments théoriques qu'on y oppose, mais les ennemis véritables qui viennent de les supplanter? L'abandon de la démocratie libérale correspond à un glissement vers la dictature totalitaire, celui du libéralisme économique, à un renforcement des pouvoirs de contrôle de l'Etat au profit d'une économie tournée vers la guerre, enfin les restrictions apportées à la souveraineté de la nation ont tendu à concentrer aux mains de quelques grandes puissances les forces militaires d'agression. Je ne prétends pas, évidemment, que telles soient les seules alternatives découlant des principes du dix-neuvième siècle, mais seulement que telles ont été celles que le poids d'une époque nous a imposées. Nous y serons encore acculés si nous nous bornons à rejeter purement et simplement les idées antérieures et si nous consacrons toutes nos forces à fouler aux pieds leurs corps déjà moribonds sans imposer nos propres alternatives.

Voilà, me semble-t-il, le dilemme fondamental qui est le nôtre. Nous ne pouvons plus nous appuyer sur nos vieilles croyances, puisqu'elles sont désormais incapables d'apporter une solution à nos problèmes. Nous pouvons encore bien moins accepter les affreuses alternatives où nous placera le hasard du moment, si nous lui en laissons le soin. Pas plus que nous ne pouvons nous contenter de proscrire le fascisme, nous ne pouvons nous borner à enterrer les idées vieilles du dix-neuvième siècle. Les doctrines fasciste et naziste ont trop puisé à la logique des faits pour que nous puissions en faire abstraction sans danger. Même si la difficulté de notre tâche en est accrue, si nous sommes réalistes, nous reconnaitrons que de trop nombreuses circonstances du siècle présent ont provoqué directement leur naissance. Le développement monstrueux de la technique de la propagande et de la publicité, ces moyens d'influencer l'opinion publique, voilà l'instrument parfait du candidat dictateur. L'extension de la grande industrie, la nécessité de réunir des capitaux gigantesques, les conséquences

d'une politique dirigée contre le chômage, tout pousse dangereusement à la concentration de la puissance économique. La technique de la guerre moderne et l'importance qu'elle donne à la possession de certaines armes compliquées que seuls quelques Etats excessivement industrialisés peuvent produire, laissent les petites nations, ou même une confédération d'entre elles, presque totalement sans défense. Nous ne pouvons supprimer cet état de fait, ni en faire abstraction. Nous ne pouvons annuler d'un trait de plume l'invention de la radio, de l'avion, de la bombe atomique ou oublier la technique de la production en série. Mais, si nous reconnaissons ces faits, il nous faut en accepter les conséquences. La propagande, la concentration du pouvoir économique et la technique ont pu apporter des éléments nouveaux, mais, quels qu'ils aient été, et quels qu'ils soient, ils ne pourront, soyez-en certains, ajouter quelque chose à la conception de la démocratie propre à nos pères. Au contraire, à défaut d'efforts vigoureux de notre part, ils apporteront des renforts à « l'ordre nouveau » des nazis. Jusqu'à la fin de notre vie, Hitler nous poursuivra ; il nous faudra chevaucher à bride abattue si nous voulons conserver notre avance ; un faux pas, une bévue et il nous aura rejoint. Sans aucun doute, nous ne pouvons y parvenir en nous appuyant sur les idées d'un siècle comme le précédent. Car, si tout ce que nous avons à offrir c'est le choix entre le fascisme et l'ancien régime de 1939, plutôt nous accoutumer à l'idée de devenir nazis. Permettez-moi de vous en apporter une preuve unique, mais concluante : nulle part l'ancien régime de 1939 n'a réussi à éviter un chômage généralisé ; les nazis, eux, y sont parvenus, par des moyens discutables, il est vrai, mais le fait est là.

Si un tel contraste se prolonge après la présente guerre, quel est donc le régime destiné à périr ?

Un seul moyen permettra de résoudre ce dilemme : l'élaboration d'une foi nouvelle ; non pas le massacre du dix-neuvième siècle et de son libéralisme au profit du vingtième siècle et de son fascisme, mais la naissance d'une nouvelle foi conforme au nouveau siècle et issue de l'ancienne. Une métaphore tirée de la génétique exprime rigoureusement ma pensée : si le mâle tue la femelle, toute transmission de la vie est impossible ; il en sera de même si, à cause de notre négligence, un nouvel état de choses ne fait que supplanter, dans un choc rude et violent, les idées antérieures.

L'avenir ne peut non plus être assuré par quelque compromis hermaphrodite qui, empruntant des éléments ici et là, ne serait ni chair, ni poisson, ni même un tout distinct, tel le mulet dont Disraeli disait qu'il n'avait « ni l'orgueil de sa race, ni l'espoir d'hériter une postérité ». Non, la seule solution consiste à s'emparer de ce qu'il y a de solide, de bon et de durable dans les nouvelles idées, à le marier aux anciennes, créant ainsi un tout issu de deux sources, mais menant une vie propre, neuf, harmonieux, épanoui et complet. Nous ne voulons pas un compromis entre l'ancien et le nouveau, ni un mélange, mais une fusion, un amalgame. Le dix-neuvième siècle, avant de disparaître, doit être fécondé de ce qu'il y a de viril dans la doctrine qui le combat, pour donner naissance ensuite à quelque chose de nouveau. Alors seulement, il pourra mourir en paix.

Jusqu'ici, mon exposé a revêtu un caractère général. J'ai essayé de montrer que nous étions à l'aube d'un siècle nouveau dans l'histoire humaine et qu'il nous fallait, pour l'inspirer, une philosophie et une foi nouvelles. Je voudrais maintenant le poursuivre sur le terrain de la science politique et du problème international en examinant quels principes doivent remplacer ceux de la démocratie libérale et de la souveraineté de la nation. Mais il faut me restreindre à un troisième objet, l'économie politique. Le dix-neuvième siècle s'est enrichi sur le fondement de la doctrine de l'entreprise purement privée, sur le principe de la concurrence et du *laissez faire*¹. Qu'en sera-t-il au vingtième ? Faudrait-il tenter de revenir, purement et simplement au libéralisme économique, ou au contraire, faut-il annoncer l'évangile du socialisme, de l'économie intégralement planifiée ? Cette façon de faire le choix nous est à tous familière. Elle correspond à la lutte fondamentale entre la liberté et l'ordre sur le plan économique. Faut-il que l'économie nationale soit affranchie autant que possible de tout contrôle étatique pour qu'elle puisse céder sans retenue à l'attrait du profit et au désir spontané de toujours mieux faire, quelles qu'en soient les conséquences ? Ou, faut-il qu'au contraire, elle soit soumise, de propos délibéré, au contrôle de l'Etat et qu'elle soit organisée afin de répondre à l'impulsion d'un mobile social, politique ou national ?

¹ En français dans le texte.

Un tel choix, s'il était libre, présenterait en soi assez de difficultés. Mais le dilemme particulier au dix-neuvième siècle consiste précisément en ceci que nous ne pouvons pas choisir. Pas plus l'alternative du dix-neuvième siècle lui-même que la thèse d'Adam Smith ou l'antithèse de Karl Marx ne sont possibles. Permettez-moi de vous faire voir deux raisons qui font qu'une économie parfaitement libre est mal venue dans un pays qui admet le suffrage universel. Une telle économie ne sera pas acceptée de nos jours parce que l'expérience a montré que son fonctionnement impliquait d'odieuses inégalités dans la répartition des richesses, d'où résulte une opposition criante entre la réussite de quelques privilégiés et la misère de beaucoup ; il ne faut donc pas s'attendre à ce que le peuple électeur sanctionne un tel système. D'autre part, même s'il venait à bout des maux engendrés par l'inégalité qui lui est propre, il serait rejeté ; en effet, c'est aussi une vérité d'expérience qu'il fait naître de violentes oscillations entre la prospérité et la crise, alternances de hausse excessive et de baisse subite de l'activité économique, dont la portée est telle que l'existence même de la société en est menacée. Malgré les éclatants succès qu'elle a incontestablement remportés dans le domaine de la production, l'économie intégralement libre ne réalise pas son but parce qu'elle ouvre la voie à l'inégalité sociale et au marasme économique, deux monstres qui créent et entretiennent la pauvreté.

S'il faut rejeter l'économie absolument libre, celle qui est contrôlée intégralement s'avère pire encore. Permettez-moi de vous en donner également deux raisons. Tout d'abord, l'expérience révèle, semble-t-il — ce que le bon sens confirme d'ailleurs — qu'une économie entièrement planifiée est beaucoup moins apte à produire des biens de consommation. L'économie dirigée compte des succès brillants à son actif, mais aucun d'eux ne touche au but que se propose une économie démocratique : fournir en grande quantité des biens de consommation à bas prix, répondant au besoin du peuple par leur diversité et leur genre. Je sais des économies planifiées qui sont parvenues à renforcer le pouvoir de l'Etat, à augmenter le capital technique national, à entreprendre de grands travaux d'intérêt public, mais je n'en connais point qui aient réussi à satisfaire le consommateur. Ensuite, une telle économie est totalement incompatible avec la liberté politique, quelle qu'en soit l'étendue. Que l'individu puisse gagner sa vie

comme il l'entend, voilà la condition essentielle de toute liberté de parole et d'action. Si tous, tant que nous sommes, étions ouvriers de l'Etat, pas un de nous n'oserait s'opposer à sa politique, sinon par de platoniques protestations. D'ailleurs, réfléchissez à l'occasion offerte à un chef politique, pour peu qu'il soit un aventurier dénué de scrupules, si une maîtrise passagère de la machine étatique lui assure la direction de tout l'appareil de production national.

C'est pourquoi je ne crois pas qu'un Etat démocratique quelconque du vingtième siècle puisse faire confiance tant à la doctrine du libéralisme économique qu'à celle du dirigisme absolu ; les dangers qui en résulteraient sont trop graves pour être méconnus : inégalité et instabilité d'une part, incapacité et tyrannie d'autre part.

Mais, si nous devons écarter l'application intégrale de l'un et l'autre système, quelle politique sera la nôtre ? Nous satisfèrons-nous d'un compromis ? Nous faut-il affaiblir le principe de la liberté de l'entreprise privée en y faisant intervenir l'idée sociale ? J'aborde ici le sujet central de ma conférence de ce soir tel que l'indique son titre. Je suis personnellement convaincu qu'un simple compromis entre la liberté et l'ordre, qu'un affadissement réciproque de deux principes opposés, peut être funeste au bien-être économique du monde. Nous avons besoin autant d'ordre que de liberté, mais il faut nous garder de mettre en œuvre ces deux principes l'un contre l'autre pour qu'ils s'entravent et se paralysent réciproquement.

Permettez-moi de vous expliquer ma façon de voir. Le problème fondamental de toute activité économique réside dans le mobile qui nous y pousse. A tout prendre, le travail est une malédiction qui pèse sur l'homme depuis la chute. Personne ne peine, n'assume un risque ou n'engage son bien sans une raison quelconque : il y faut un mobile. En règle générale, le monde a toujours besoin d'activités économiques plus nombreuses. Il est vrai que parfois, il en a trop et qu'il n'attend que l'occasion de se reposer et de reprendre des forces. Mais, si nous sommes aujourd'hui précisément à peine sortis d'une période de ce genre, ne soyons pas assez aveugles pour oublier à quel point un tel état de choses est anormal. Le problème particulier au vingtième siècle consiste donc à trouver le moyen d'augmenter le volume de l'activité

économique. Nous avons naturellement besoin de plus de travail, plus de travail pour résorber le chômage, pour élever le niveau de la vie. Si donc, il nous faut davantage d'activités économiques et si, d'autre part, toute activité économique résulte d'un mobile d'une nature quelconque, il s'ensuit que le but de toute politique économique consistera à multiplier ces mobiles, à en augmenter le potentiel, à en accroître l'intensité. Tout système économique, telle une automobile, est pourvu d'un accélérateur et d'un dispositif de freins. L'usage de ces freins peut être indiqué à certaines époques exceptionnelles ; il se peut que, dans un siècle, le monde soit à ce point enrichi que l'inaction économique lui soit plus précieuse que la production. Mais, en ce qui concerne le présent siècle, notre premier devoir est de faire usage de l'accélérateur en laissant de côté les freins, afin de mettre en mouvement la grande machine de la production industrielle.

Les mobiles qui peuvent pousser à une activité économique sont nombreux. Un individu peut travailler sous la menace du fouet, ou bien parce que son pays est en danger ; mais, l'économie fondée sur l'esclavage et l'économie de guerre ne m'intéressent pas ici. Dans le cas qui m'occupe, il y a deux mobiles principaux à considérer, mobiles qui conditionnent l'entreprise privée d'une part et l'économie planifiée d'autre part.

Le grand ressort de l'entreprise privée réside dans le profit, notion qui, à mon sens, est souvent mal comprise ; il n'y a pas de raison, en effet, d'en avoir honte. Affirmer que la majeure partie de notre économie agit sous l'impulsion du profit ne signifie pas que la soif de gain soit la cause principale de notre activité économique. Si l'Etat ne me subventionne pas, il me faut agir en fonction du profit, ou du moins éviter les pertes, ce qui revient au même. Toutes nos entreprises, à l'exception d'une fraction sans importance, doivent de toute nécessité éviter les pertes, c'est-à-dire rechercher le profit. Si elles ne sont pas assurées dans une limite raisonnable contre les pertes, elles ne voudront, pas plus qu'elles ne pourront, assumer un certain risque. Dans presque tous les secteurs de notre économie, le responsable de l'entreprise doit entrevoir une perspective, à tout le moins raisonnable, de recouvrer son argent, sans quoi, il ne fera rien. En diminuant le profit escompté et en accroissant le risque de perte, on réduit le volume des activités économiques. Là où les particuliers sont

censés endosser la responsabilité de leur entreprise et d'en assumer les risques, ils ne peuvent être soutenus que par l'idée de faire des bénéfices et d'éviter les pertes.

L'autre mobile qui peut nous pousser à entreprendre une activité économique est le mobile social. Nul d'entre nous ne peut y obéir en tant qu'individu ; mais, dans le cadre d'une communauté, il nous arrive souvent de nous livrer de plein gré à une activité d'une nature quelconque quand bien même elle impliquerait de lourdes pertes et absorberait davantage de biens économiques qu'elle n'en produirait. Ce mobile social n'est pas nouveau et nous le connaissons tous. Prenons pour exemple, si vous le voulez, l'instruction. Il y a cent ans, l'instruction était à peu près partout — en Suisse aussi dans une large mesure — un commerce comme n'importe quel autre. On s'y livrait en vue d'en tirer certains bénéfices ce qui faisait qu'elle était fort peu développée. Mais aujourd'hui, tous les pays avancés dépensent des sommes considérables pour assurer à chaque enfant une instruction complète. Les services hospitaliers en seraient un autre exemple. Sans être fantaisiste, il n'y a rien d'excessif à imaginer que, par la suite, la communauté puisse décider de modifier le fondement d'une activité, comme ce fut le cas pour l'instruction, dont le mobile qui était privé, donc appuyé sur le profit, est devenu social.

Ainsi, il existe deux mobiles à l'activité économique de l'homme. Ils co-existent séparés et ni l'un ni l'autre ne disparaîtra. Leur existence à tous deux est indispensable autant que leur séparation car ils sont incompatibles. S'agit-il de se conformer au mobile social, toute considération de profits et de pertes y fait obstacle. Reprenons notre exemple de l'instruction : aucun pays n'est disposé à dépenser des sommes infinies pour elle, mais si le système d'instruction est inspiré de considérations financières, il sera mauvais. Pareillement, là où le mobile principal de l'activité envisagée est le profit, on ne peut tenir compte du mobile social que dans la mesure restreinte où il n'entraîne pas de pertes financières.

Aussi souvent que ces deux mobiles sont mêlés, l'activité économique en est freinée. Si la communauté dit à ses établissements d'instruction : « Conformez-vous aux exigences sociales en matière d'instruction, mais en même temps, cherchez à faire des bénéfices », l'activité dans cette branche ne se développera guère. Si

elle déclare à une entreprise commerciale : « Je ne vous subventionne pas, vivez de vos bénéfices, mais en même temps, agissez envers vos employés comme si vous étiez une institution de bienfaisance », cette entreprise n'aura qu'une activité restreinte. Il est donc clair que si ces deux mobiles sont mis en œuvre concurremment, ils ne pourront que se gêner l'un l'autre et engendrer un ralentissement général du rythme de l'activité économique.

Une économie peut s'appuyer soit sur le mobile social, soit sur le mobile du profit ; ou bien, comme je l'exposerai dans un instant, elle peut spéculer pour une part sur l'un et pour une part sur l'autre de ces deux mobiles. Mais elle est impuissante si dans tous les domaines ils se font réciproquement obstacle.

Mais, n'est-ce pas précisément ce que nous avons faits, dans les Etats occidentaux, au cours de ces trois dernières décennies ? Nous sommes si bien instruits du mobile social et de la faiblesse d'une économie libre que nous la grevons de toute espèce de charges, restrictions, limitations et interdictions, plus qu'elle n'en peut supporter. Le développement du parti ouvrier, par exemple, est une excellente chose en soi, mais il ne fait qu'augmenter la difficulté de réaliser des bénéfices et les risques de perte. Une réglementation de droit public dans de vastes domaines de l'industrie est éminemment nécessaire et souhaitable, mais elle augmente les risques de pertes sans pour autant accroître les perspectives de bénéfices. Dans tous ces cas, le mobile social ne fait que paralyser le mobile du profit.

Il en est de même dans l'hypothèse inverse. Aussi souvent que l'Etat désire se livrer à une activité économique d'une forme quelconque en s'inspirant d'un mobile social, il se voit contrecarré par la nécessité de ne pas gêner sans raison le travail procédant d'un mobile de profit. S'il veut secourir les chômeurs, il ne peut le faire au moyen d'un impôt qui aurait pour effet de paralyser l'économie privée. S'il désire améliorer la condition de la classe pauvre en élevant les salaires, il se heurte à l'opposition vigoureuse d'employeurs qui prétendent, parfois à juste titre, qu'ils ne peuvent payer des salaires plus élevés. Ou bien enfin, s'il cherche à développer les richesses naturelles d'une région, ce faisant, il ne doit pas concurrencer d'une façon déloyale les services publics qui s'en occupent déjà.

L'issue de cette *impasse*¹ consiste, me semble-t-il, à s'efforcer en pleine connaissance de cause, de séparer les différentes formes d'activité économique et de déterminer pour chacune d'elles lequel des deux mobiles l'emportera. Conformément à ce choix, on fera volontairement en sorte d'affranchir l'activité fondée sur le mobile social des entraves et des obstacles résultant d'une philosophie à la vieille mode et de libérer tout autant l'entreprise fondée sur le mobile du profit de ce qui l'empêche de faire des bénéfices.

Le vrai moyen de résoudre ce dilemme entre la liberté et l'ordre, entre le capitalisme et le socialisme, ne consiste pas à les accommoder l'un à l'autre pour qu'il en sorte un composé affadi : c'est ainsi que nous aboutirions à la stagnation économique ; mais il consiste à assigner à chacun de ces éléments la sphère où il règnera en maître absolu. J'espère, au cours de ces prochaines décennies, assister à de nombreuses expériences socialistes chez les démocraties occidentales. J'espère aussi assister à un affranchissement considérable de l'entreprise privée. Si l'on me demande si je suis socialiste ou capitaliste, je ne réponds pas « je suis pour une part l'un et l'autre », mais « je suis en grande partie les deux à la fois ».

En distinguant entre l'économie libre et l'économie planifiée, je vise quelque chose de beaucoup plus essentiel que le vieux conflit qui oppose la propriété privée à celle de l'Etat. De toutes les controverses du dix-neuvième siècle, celle-là me paraît la plus déplacée. Ce qui distingue véritablement deux entreprises, ne dépend pas, me semble-t-il, de leurs propriétaires respectifs, ni même de ceux qui en désignent les chefs, mais de leur façon de faire, de leurs moyens et de leur but. En Suisse, par exemple, les chemins de fer sont propriété de l'Etat, en Angleterre, ils sont privés. Certainement, dirais-je, l'organisation suisse n'est pas la plus imparfaite des deux. Mais les différences entre ces deux systèmes sont d'ordre tout à fait secondaires. Tous les deux sont fondés sur le profit ; l'un et l'autre subissent des pertes et ne les recherchent pas ; ni l'un ni l'autre ne s'inspirent du mobile social, c'est-à-dire n'assurent à perte le transport par chemin de fer, vu son importance pour la communauté, ou prévoient des tarifs spéciaux pour les infirmes ou les familles de chômeurs. Il est ridicule de

¹ En français dans le texte.

prétendre que, à cause de cette seule différence formelle tenant au propriétaire de l'entreprise, des principes totalement opposés les régissent. Permettez-moi de vous en donner un autre exemple : à Londres et à New-York, le métro est propriété de la communauté. Mais à Londres, le système est conçu de façon à faire rentrer le capital engagé et les taxes sont haussées lorsque le revenu est insuffisant. A New-York, l'entreprise est subventionnée pour pouvoir maintenir les tarifs à un niveau inférieur, condition nécessaire pour que la ville se développe et s'étende. Voilà une différence essentielle dans la marche de ces deux entreprises quoiqu'elles soient toutes les deux propriété de la communauté.

Aussi, en affirmant que tout système économique du vingtième siècle devra pourvoir à ce que de vastes secteurs de l'économie nationale soient planifiés et fondés sur le mobile social, je n'entrevois donc pas nécessairement l'Etat étendant son rôle de propriétaire ou de chef d'entreprise. La méthode concrète qui permettra d'atteindre le but social — soit subvention de l'entreprise privée, soit nationalisation intégrale, ou encore système mixte — me paraît d'une importance trop secondaire pour qu'il vaille la peine de la déterminer dans quelques cas concrets. Mais, je suis convaincu qu'un nombre toujours croissant d'activités économiques cesseront d'être fondées simplement sur le jeu de l'offre et de la demande.

Mon propos n'est pas, un seul instant, de m'essayer à déterminer quels genres d'activités se rangeront ainsi sous l'impératif du mobile social. Il est cependant facile d'en citer trois pour lesquelles il faudra entraver le jeu normal de l'offre et de la demande. Parlons d'abord de toutes ces activités économiques qui répondent aux nécessités élémentaires de la vie, par excellence celles qui ont trait à la nourriture, à l'habillement, au logement, à l'instruction et aux soins médicaux. En Angleterre, nous sommes en passe d'ériger un vaste système d'assurances sociales pour venir en aide aux habitants en cas de maladie, d'accident, de chômage, pour leur fournir des soins médicaux, leur verser des allocations et des pensions de maternité, des rentes vieillesse et survivants, des allocations pour frais funéraires, en un mot pour les assurer contre tout risque du berceau à la tombe. Voilà un fort beau programme. A mon sens, c'est l'épanouissement final de l'économie du dix-neuvième siècle. Il vise à permettre à quiconque, sans égard à sa

situation personnelle, d'avoir toujours assez d'argent pour s'acheter ce qui lui est strictement nécessaire au prix qu'il faudrait le payer dans un système d'économie libérale. Le but essentiel n'en est pas de maîtriser les circonstances économiques qui nous entourent, mais de protéger l'individu contre les effets de leurs caprices incontrôlables. J'en reconnais la nécessité : c'est même un complément essentiel à notre système social. Mais, le devoir du vingtième siècle est plus étendu ; il doit aller précisément jusqu'à venir à bout de ces circonstances économiques, aussi bien que de protéger nos frères moins privilégiés. En ce qui concerne l'alimentation, de telles idées ont déjà été mises en œuvre en Angleterre pendant la guerre. Toute la production alimentaire de la Grande-Bretagne est soumise au contrôle très étroit du gouvernement qui en est l'acquéreur et le vendeur presque exclusif, c'est-à-dire que toute la production agricole et tout ce qui fait l'objet d'une importation est acheté par l'Etat qui le revend aux détaillants et aux grossistes en leur imposant des prix et des conditions de revente les plus stricts. Ainsi, certaines denrées sont vendues avec un bénéfice, d'autres à perte lorsque l'Etat veut en favoriser la consommation. D'autres sont vendues à des prix variables selon les acheteurs : le lait, par exemple, est fourni gratuitement ou à très bas prix là où il y a de petits enfants. Certaines classes de la population sont autorisées à consommer plus ou moins que d'autres, d'une même denrée. Et toute cette organisation fonctionne au prix d'une perte très lourde qui grève le budget général de l'Etat pour retomber en définitive sur le contribuable. S'il en est ainsi, c'est que la communauté représentée par le gouvernement veut modifier la consommation de denrées alimentaires telle qu'elle résulte du simple jeu de l'offre et de la demande, en d'autres termes, on met en œuvre le mobile social. Bien entendu, cette politique procède des nécessités de la guerre ; mais les bienfaits en sont si considérables, une telle orientation économique est si largement approuvée, que je serais fort surpris si une bonne partie n'en était intégrée, après la guerre, à notre organisation sociale du temps de paix. Je dois ajouter que cette politique a été mise entièrement à exécution sans qu'il fût besoin de nationaliser une seule entreprise. J'ai parlé de l'alimentation, mais vous saisissez sans autres que de tels principes pourraient être appliqués à des domaines analogues, tel le logement, les soins

médicaux et à d'autres biens de première nécessité. Telle est la première catégorie d'activités économiques où le mobile social finira par l'emporter.

La seconde embrasse ces activités qui affectent si directement les autres qu'elles revêtent une importance vitale pour l'édifice économique. Les transports, les communications, la production d'énergie en sont des exemples clairs ; j'y joindrais presque l'industrie de l'acier. Ces industries font déjà l'objet d'une réglementation assez stricte de l'extérieur. Il sera peut-être nécessaire d'adapter encore mieux leurs méthodes au mobile social ; par exemple, nous en arriverons peut-être à vendre l'énergie au-dessous du prix de revient, c'est-à-dire à la faire payer par l'impôt plutôt que directement par des taxes ; ou encore, sans vouloir créer de difficultés à l'industrie, il nous faudra peut-être vendre l'énergie au-dessous du prix de revient à certains consommateurs et compenser la perte ainsi subie en élevant le prix pour d'autres. Pour cette seconde catégorie d'activités économiques, nous ne nous contenterons peut-être pas seulement d'imposer aux entreprises privées les moyens de faire des bénéfices, mais nous leur donnerons pour fondement un autre mobile que le profit.

En troisième et dernière place, il faut mentionner ces activités, fondées sur le mobile social, qui ont dû être créées pour éviter un chômage généralisé. Eviter un chômage de ce genre, tel sera l'impératif catégorique de tout système économique d'après-guerre — si nous échouons dans cette voie, notre système ne fonctionnera pas. Toutefois, j'ai la certitude que nous y parviendrons. Je crois aussi que le premier remède à ce danger consiste à favoriser les industries qui sont censées faire des bénéfices, c'est-à-dire les industries fondées sur le profit. Si cette mesure s'avère insuffisante, il faudra alors recourir aux travaux publics et à d'autres formes d'activités subventionnées et non rentables ; en d'autres termes, il faudra donner à un plus grand secteur de la vie économique le mobile social pour fondement. Cette dernière mesure conviendra particulièrement à toutes les activités qui participent à la création du capital.

Pour nous fixer les idées, permettez-moi de faire maintenant une estimation très approximative : dans les décennies à venir, le tiers ou la moitié de nos activités économiques sera peut-être conditionné par le mobile social ; il en reste cependant les deux tiers

ou la moitié ; cette dernière fraction comprend toutes celles, multiples, où il n'est ni nécessaire, ni possible de faire intervenir le mobile social. Dans le domaine de l'alimentation, ce sont ces fantaisies qui viennent après qu'on a satisfait les besoins élémentaires ; puis, c'est toute cette immense série d'articles au choix, à bon droit arbitraire, du consommateur, ces produits entièrement nouveaux de l'ingéniosité de l'homme, qui, tels l'auto et le téléphone, seront peut-être une fois indispensables, c'est cette gamme d'activités destinées à divertir et à amuser, et ainsi de suite. Pour toutes ces activités — l'étage supérieur de notre édifice économique — il ne faut pas vouloir modifier le jeu normal de l'offre et de la demande ; il n'en résulterait, à mon avis, que des désagréments. Bien au contraire, j'estime nécessaire d'affranchir l'entreprise privée de beaucoup des entraves qui la paralysent depuis peu.

Cet affranchissement de l'entreprise privée prend un caractère d'extrême urgence. Permettez-moi de vous présenter très sommairement quatre domaines où l'entreprise privée doit être débarrassée de ses chaînes.

Il faut d'abord l'affranchir du contrôle de l'Etat. Une réglementation étatique d'une certaine portée est nécessaire en tous temps ; elle doit être étendue, sans aucun doute, en temps de guerre, afin d'éviter toute activité économique inutile parce qu'étrangère à la défense nationale. Mais dans tous les pays, ce contrôle a atteint un degré inouï, l'Etat consacrant dix fois plus de temps à étouffer l'entreprise privée qu'à la secourir. J'appelle « contrôle » un état de faits dans lequel un homme, le chef de l'entreprise, assume la responsabilité d'entreprendre l'action économique, tandis qu'un autre, le bureaucrate, dispose du pouvoir de l'en empêcher. Il y a donc, fait toujours fâcheux, scission entre le pouvoir d'une part et la responsabilité d'autre part. De plus, il faut l'accord de deux personnes pour qu'une activité économique puisse être mise en mouvement que l'un et l'autre pourront faire cesser. Il y a donc deux chances contre une pour que cette activité ne prenne pas naissance. Ce fait aussi est fâcheux.

Bien entendu, je ne propose pas la suppression de tout contrôle ; ce serait insensé. Je n'insinue pas davantage que les hommes d'affaires qui y sont directement astreints, soient les plus aptes à en saisir la nécessité. Mais le bureaucrate qui impose ce contrôle est tout autant incapable d'être objectif. Supposons que, dans

chaque pays, on mette sur pied un office d'enquête impartial, un organisme judiciaire, une commission parlementaire, ou quelque chose d'analogue, chargé d'examiner chaque mesure restrictive de contrôle sur l'économie et de supprimer toutes celles qui ne seraient pas indispensables au bien de la communauté. Je pense qu'on constaterait que ce genre de mesures constitue une grande proportion de celles qui existent.

Le deuxième ennemi contre lequel il faut protéger l'homme d'affaires, c'est la fiscalité. Mon opinion n'est pas qu'il faille simplement en réduire le poids. Une telle solution serait agréable si elle était possible et, sans doute, certaines contributions supplémentaires dues à la guerre seront supprimées. Mais, en règle générale, le poids de l'impôt restera lourd. A vrai dire, la transposition de certaines activités privées dans le domaine social provoquera peut-être une imposition supplémentaire. Pour ma part, je proposerais ceci : revoir soigneusement dans chaque pays le système d'imposition pour s'assurer s'il n'est pas possible de le rendre plus favorable à l'entreprise privée. Permettez-moi de vous en donner quelques exemples. Un impôt qu'une entreprise doit payer, bon an mal an, accroît le risque de perte et étouffe l'esprit d'entreprise. Il vaut beaucoup mieux imposer le revenu de l'entreprise après qu'elle l'a touché, plutôt que d'imposer l'activité de la même entreprise avant tout bénéfice. Un impôt sur le revenu frappant les bénéfices est donc préférable à un impôt sur le chiffre d'affaires. Ou encore, là où les bénéfices sont imposés, il faudrait une disposition de la loi prévoyant la déduction des pertes. Il est aussi erroné d'imposer plus lourdement le bénéfice du chef de l'entreprise privée que les revenus provenant de rentes. De même, l'imposition devrait pousser les sociétés à replacer leurs bénéfices dans l'entreprise plutôt qu'à les distribuer aux actionnaires sous forme de dividendes. Je n'ai pas l'intention de développer l'un quelconque de ces points ; j'en fais mention simplement pour vous faire comprendre ma pensée. A mon sens, il est juste que le riche soit lourdement imposé, mais je prétends qu'on tienne compte de l'effet sur l'économie des impôts qu'il paie. Il faudrait traiter le riche comme la poule aux œufs d'or : prenons ses œufs, s'ils nous font besoin, mais laissons-la pondre.

Le troisième front sur lequel vous me permettez de mener ma guerre de libération de l'entreprise privée, c'est celui de la question

ouvrière. Je ne voudrais pas me poser en ennemi des syndicats ; bien au contraire, un mouvement syndical fort et conscient de ses responsabilités est une des caractéristiques essentielles de la démocratie. A leur naissance, lorsqu'ils n'étaient qu'une minorité luttant pour se faire reconnaître, les syndicats avaient sans doute raison de ne pas se soucier des conséquences de leur action sur la productivité de l'économie ; numériquement faibles, ils pouvaient user, dans leur propre intérêt, de méthodes antisociales. Mais il y a fort longtemps que cette époque est révolue et aujourd'hui, c'est le chef de l'entreprise qu'il faut délivrer des obstacles que les syndicats mettent à son activité. Je ne fais pas allusion aux demandes d'augmentation de salaires et, d'une façon générale, je considère que la pression continue que les syndicats ont exercée sur le niveau des salaires a été un élément de progrès dans l'économie ; en temps normaux, l'économiste devrait faire bonne figure à une pression tendant à hausser les salaires. En parlant de méthodes antisociales, je pense davantage aux demandes de réduction des heures de travail, à cette volonté d'exiger une réglementation absolument séparée des divers corps de métiers, à ces refus d'autoriser l'emploi de machines épargnant la main-d'œuvre, ou de l'autoriser seulement s'il faut autant d'hommes par machine qu'auparavant. Nous avons entendu dire souvent ces derniers temps en Angleterre, à quel point plusieurs de nos industries, notamment celle du coton et du charbon, ont été incapables de renouveler leur équipement selon les dernières données de la technique moderne. Sans doute, les employeurs eux-mêmes en sont responsables pour une part, ainsi que la lourdeur et la rigidité de la politique fiscale nationale. Mais je croirais volontiers que la plus grande faute en revient à nos syndicats qui se sont opposés si obstinément et avec tant de succès à toute modernisation de l'outillage qui aurait pu avoir pour effet — du moins à leur point de vue — de faire licencier un seul ouvrier. Ainsi, en ne considérant qu'un but rapproché, les syndicats ont obtenu pour seul résultat de maintenir les salaires et le standard de vie à un niveau inférieur. Puisque, dans l'Etat moderne, les syndicats sont un élément d'une importance si grande, le chef de l'entreprise privée a le droit d'exiger d'eux qu'ils assument la responsabilité de leur situation et qu'ils reconnaissent la vérité du principe qui veut que le niveau de vie des ouvriers dépende directement de leur productivité.

Enfin, l'homme d'affaires doit être libéré sur un plan psychologique. Sans doute, le dix-neuvième siècle l'a élevé trop haut ; il a cru trop facilement que l'intérêt personnel profitait invariablement et infailliblement au bien commun. Mais la réaction a été excessive. On admet trop facilement aujourd'hui que le profit est toujours en soi chose mauvaise, qu'il est *prima facie* la preuve d'une activité dirigée contre la société et que le gain qui profite à un seul est nécessairement une perte pour la communauté. Même ceux qui, en connaissance de cause, repoussent violemment cette doctrine fallacieuse qui prétend que tout capitalisme équivaut à une exploitation, le marxisme, se laissent aller, sans y penser, à s'excuser d'exercer une activité fondée sur le profit.

Par certains passages de mon exposé, je vous ai peut-être paru fortement contaminé d'idées socialistes ; aussi, permettez-moi de conclure en affirmant que le chef d'entreprise qui réussit dans ses affaires doit encore être considéré comme un bienfaiteur de la société ; il n'est ni plus ni moins intéressé que le syndicaliste ou le politicien ; ce qui l'en distingue, c'est qu'il a plus de chance qu'eux, en poursuivant ses propres fins, d'augmenter la richesse de la communauté.

J'ai essayé de vous brosser le tableau d'une économie où il y aurait place à la fois pour un mobile social et pour un mobile de profit. On m'objectera, bien sûr, qu'un tel système est séduisant, mais irréalisable. On me citera sans doute la parole d'Abraham Lincoln : « Nulle nation ne peut vivre à moitié asservie et à moitié libre. » Une économie, dira-t-on, doit se conformer au principe de la liberté de l'entreprise privée ou à celui du socialisme, cela, sans compromis possible. Je ne crois pas à l'absolu de cette alternative. Jamais on a vu une économie qui ait dépendu entièrement de l'entreprise privée ou qui ait été totalement planifiée. La question à résoudre n'est pas de savoir si ces deux éléments seront présents dans l'économie, mais s'ils s'accorderont ou s'ils s'affronteront. Certes, les difficultés ne manqueront pas à les accommoder l'un avec l'autre. Ils se heurteront inévitablement l'un à l'autre, d'autant plus que les partisans de doctrines opposées ne s'entendront pas pour limiter leurs domaines respectifs. Il est d'autant plus nécessaire d'essayer, en pleine connaissance de cause, de tracer cette limite, de distinguer ces domaines de souveraineté respective et de libérer la force motrice du progrès économique.

Je crois qu'une occasion magnifique s'offre à la philosophie démocratique en ce vingtième siècle. Au siècle précédent, elle résolut heureusement le problème qui consistait à accorder, sur le plan politique, la liberté et l'ordre. Dans votre pays et dans le mien, nous avons dégagé une forme de gouvernement qui permet le plus largement à chaque individu de faire valoir en pleine liberté ses dons et constitue en même temps une armature sociale capable de résister aux chocs les plus violents. La liberté et l'ordre en matière politique n'ont pas été harmonisés grâce à un compromis douteux. Le citoyen d'une démocratie n'est pas à moitié libre et à moitié bridé dans toute sa vie politique. Tantôt il est entièrement libre — il jouit d'une liberté de parole et de conscience totale — tantôt il se soumet à la discipline de la communauté, par exemple en accomplissant son service militaire. La solution démocratique n'est donc pas un compromis, un délayage ; c'est une synthèse dynamique, et la liberté même du citoyen dans certaines de ses actions renforce la discipline dont il fait preuve dans les autres. Nulle part au monde cela n'est plus vrai qu'en Suisse, nulle part les hommes ne sont plus libres et nulle part la discipline sociale n'est plus manifeste.

Le même devoir nous échoit aujourd'hui sur le plan économique ; pour la première fois au cours de l'histoire, nous entrevoyons ce but grandiose : la suppression de la pauvreté. Encore deux ou trois générations d'un effort dirigé et conscient et nous aurons écarté la malédiction du jardin d'Eden. Mais gardons-nous, chemin faisant, de perdre quoi que ce soit de notre liberté. Car, à quoi servirait-il à une nation de gagner toutes les richesses du monde si elle y perdait son âme ? Notre devoir est donc de découvrir le moyen de faire encourir à la poursuite du bien commun l'énergie atomique de l'individu qui travaille et les grandes inventions du génie social.

GEOFFREY CROWTHER